



## Conseil de quartier de Clou Bouchet

Le 18 octobre 2022 à 20H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Fabien Maisonnier

\*\*\*\*\*

**Participants : 15 participants (es)** dont la co-présidente habitante **Anne-Marie CHABOT** ; le co-président élu et adjoint au Maire à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN** ; le conseiller municipal délégué à la coopération citoyenne, **Karl BRETEAU** ; Le coordinateur du service Proximité et Relations aux Citoyens **Fabien MAISONNIER** ; la responsable du service Proximité Relations aux Citoyens **Irene TOSI**.

**Intervenants (es) : Adélaïde LOZET**, Ecole de la deuxième chance ; **Jean-Michel BOUROT** et **Yannick LEGAILLARD**, Deux Sèvres Habitat ; **Alexandre CLET**, Directeur de l'enseigne Carrefour ; **Eve-Marie FERRER**, Bureau du paysage urbain, direction de l'Espace Public ; **Clothilde GREINER**, Vie associative et jeunesse ; **Morgane AUBINEAU**, service de l'éclairage public

**Excusé : Dominique SIX**, adjoint au Maire à l'espace public

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

- Introduction
- Ma Réussite - école de la 2ème chance (Intervenante : Adélaïde LOZET)
- Déménagements des locataires / tours LANGEVIN et THIMONNIER (Intervenants : M. Jean-Michel BOUROT et Yannick LE GALLIARD)
- Chariots / Carrefour : (Intervenant : M. Alexandre CLET- Directeur Carrefour)
- Aménagement de la cour du CSC (intervenante : Eve-Marie FERRER)
- Eclairage public (Intervenante : Morgane AUBINEAU)
- Chantiers jeunesse (Intervenante : Clothilde GREINER)
- Collecte des volumineux
- Facturation de l'enlèvement des dépôts sauvages
- Retour sur le diagnostic en marchant du 19 mai 2022
- Les projets de la commission Animation : Préparation de Noël 2022
- Questions / divers

# 1. Ma réussite - école de la 2<sup>ème</sup> Chance

Adélaïde LOZET, Coach en réussite présente « Ma réussite »



## Ma Réussite : école de la 2<sup>ème</sup> chance

# Ma Réussite

Adélaïde LOZET

Coach en réussite

07 64 75 07 89

a.lozet@ma-reussite.fr

ma-reussite.fr

## MA RÉUSSITE, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit d'un dispositif qui répond à l'appel à projet PIC **Repérer et Mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux** de l'Etat et qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action :

### Consortium



Ma Réussite



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



e2c



AFEPT



e2c

## Qui sont Les publics invisibles ?

**Jeunes de 16 à 29 ans**

**Non accompagnés par le SPE depuis 6 mois (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi)**

### Les publics prioritaires :

- NEETS (Not in Education, Employment or Training)
- Jeunes peu ou pas qualifiés
- En situation de handicap
- Très éloignés de l'emploi (illettrisme, isolement social, SDF, pratiques addictives, rejet des institutions...)
- Décrocheurs



Ma Réussite



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



e2c



AFEPT



e2c

# MA RéUSSITE, nos missions ?

## 1. Repérer

En déployant une politique d' "Aller Vers"

## 2. Préparer

En facilitant et en dynamisant la mise en place de solutions concrètes.

## 3. Mobiliser

En accompagnant l'inscription au SPE et en anticipant le passage de relais



MaRéussite



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES



AFEPT



e3c

## Comment pouvez-vous nous aider à les aider ?



→ Sensibilisation

→ Réseau Pair à pair

→ Mise en relation

Pour en savoir plus



Ou venez découvrir notre site

[ma-reussite.fr](http://ma-reussite.fr)



MaRéussite



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES



AFEPT



e3c

# MaRéussite

## Merci de votre attention

Adélaïde LOZET

Coach en réussite

07 64 75 07 89

[a.lozet@ma-reussite.fr](mailto:a.lozet@ma-reussite.fr)

[ma-reussite.fr](http://ma-reussite.fr)

MaRéussite



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES



AFEPT



e3c

Ces dernières années, les confinements successifs et les orientations via parcours sup' ont renforcés le décrochage scolaire. Dans les lycées des référents sont nommés et font le lien avec les partenaires.

Chaque habitant peut apporter son aide en communiquant au sein de son réseau personnel, en repérant des jeunes en rupture et en orientant vers Mme LOZET et l'école de la 2<sup>ème</sup> chance.

## 2. Déménagements : Langevin et Thimonnier



Les collectifs Langevin et Thimonnier (1 au 11 rue Thimonnier) sont voués à la déconstruction.

Monsieur BOUROT Directeur du pôle clientèle et Madame LEGAILLARD chargée d'attributions à Deux-Sèvres Habitat présentent le parcours suivi par le locataire pour son relogement.

Le plan de relogement a été acté en décembre 2020 et mis en œuvre en mai 2021 et prévoyait des rendez-vous individualisés avec les familles, à leur domicile. L'objectif de ces entretiens était de recueillir le souhait et attentes des locataires sur leur nouveau logement. Certains locataires ont souhaité être relogés dans le quartier.

Les familles réalisaient ensuite les visites des logements proposés par Deux-Sèvres Habitat (DSH) et jusqu'à 3 visites. Une fois le logement trouvé, DSH propose une aide au déménagement. 2 choix se présentent aux locataires. Le premier est un accompagnement avec la fourniture de cartons et l'aide au déménagement. L'autre possibilité est de réaliser soit-même le déménagement. Dans ce dernier cas, le locataire perçoit une indemnité forfaitaire de 765 euros.

Une fois le locataire installé dans son nouveau logement, DSH vient lui rendre une dernière visite.

Les relogements sont actuellement en cours. 126 ménages étaient concernés. Au 28 octobre, plus que 6 d'entre eux occupent encore leur logement. 54% ont été relogés en QPV et 46% hors QPV. (QPV : Quartier Politique de la Ville).

DSH espère arriver au terme des déménagements en fin d'année 2022. Suivra ensuite la déconstruction espérée au cours de l'été 2023. D'ailleurs, Monsieur BOUROT explique qu'il convient de parler de déconstruction plutôt que de démolition.

### Et après la déconstruction ?

Monsieur TERRASSIN indique qu'à ce jour, le projet n'est pas défini. Comme dans le quartier Tour Chabot / Gavacherie, c'est un appel à projet qui tracera les lignes des nouveaux aménagements. Tout reste à penser. Dans tous les cas, le projet se fera au profit de la mixité sociale puisqu'en QPV, il n'est pas possible de reconstruire du logement social là où des déconstructions sont opérées.

## 3. Chariots : CARREFOUR

Près de 150 à 200 chariots disparaissent par an. Pour lutter contre la sortie des chariots du centre commercial, l'enseigne Carrefour a remplacé son parc de chariots. Les nouveaux chariots sont ferrillés et équipés de roues autobloquantes. Ce système est en place sur les roues avant du chariot.

Monsieur CLET, directeur du magasin a présenté le dispositif en place depuis le 22 septembre 2022.

**Alexandre CLET**  
Directeur CARREFOUR



Carrefour NIORT

## Sommaire

1

Constat

2

Plan d'actions

3

Focus  
procédure  
ramassage  
chariots en  
ville.

## Constat

### Vols et destructions des caddies

- 150 à 200 caddies disparaissent par an

Coût entre 24 000 € et 30 000€





Point sur les mesures mises en place

### Mesures DSF par ordre de priorité :

- Afficher sur les chariots qu'ils sont propriété de Carrefour et qu'une plainte sera déposée s'ils sortent du site. ok
- Ne pas retirer les monnayeurs. ok
- Déposer plainte. ok
- Recrutement d'un caddie boy. ok
- Ramasser les caddies dispersés en ville via une société de nettoyage. Fait dispositif interne
- Proposer des points de collecte en partenariat avec les mairies, l'OPDHLM. fait
- En partenariat avec La Poste, géolocaliser les chariots errants et pouvoir prévenir le site pour envoi du caddy boy. Fait avec la police et la mairie
- Mise en place du système Gatekeeper.
- Pucer les chariots
- Mise en place d'abris à chariots équipés de compteurs permettant un inventaire en temps réel

En annexe

diagnostic de sécurité fait par le directeur départemental de la sécurité publique

**CONVENTION LOCALE  
DE COOPERATION DE SECURITE  
ENTRE L'ETAT ET  
L'HYPER CARREFOUR DE NIORT**



#### Article 3 : LES OBJECTIFS DE LA CONVENTION

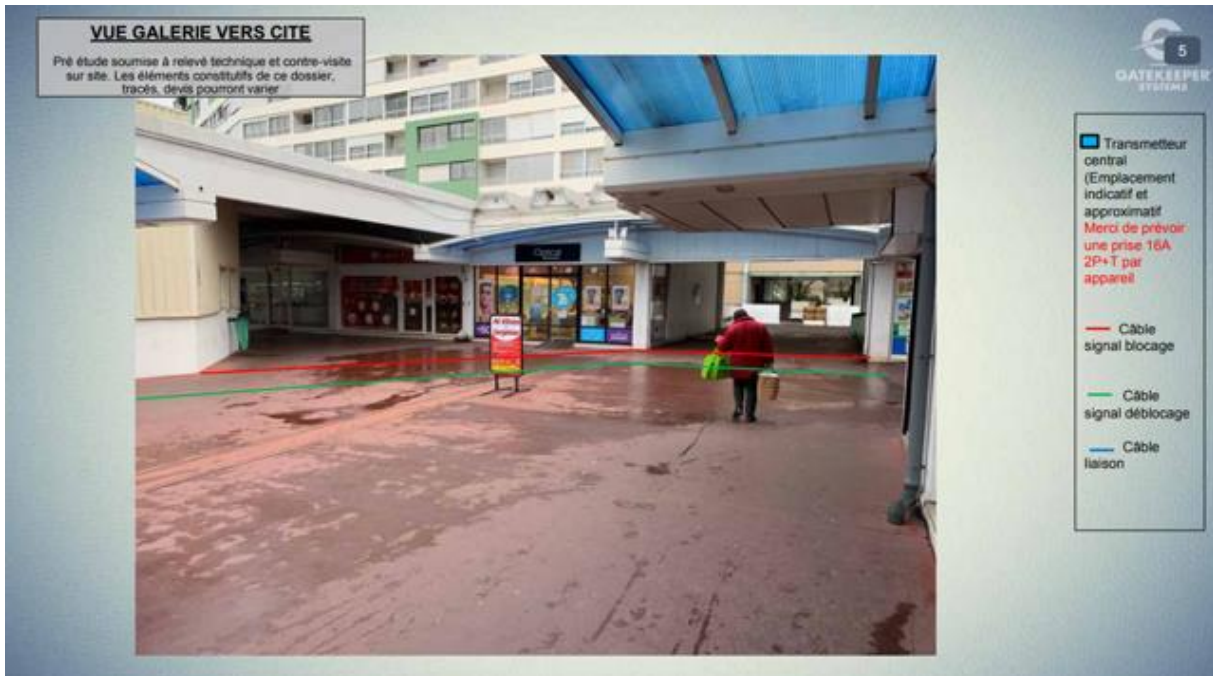
Le Préfet des Deux Sèvres, le Maire de la commune de Niort, le Directeur du centre commercial Carrefour et les forces de l'ordre se fixent pour objectif commun de conjuguer leurs efforts pour prévenir et lutter plus efficacement contre toutes les formes d'incivilités et d'actes de malveillance rencontrés dans le centre commercial Carrefour.

Les signataires entendent porter une attention toute particulière aux problématiques spécifiques en matière de sécurité et de sûreté à savoir :

- lutter contre les vols et cambriolages,
- lutter contre les vols avec violences,
- lutter contre le trafic de stupéfiants,
- lutter contre les rassemblements susceptibles de générer des troubles à l'ordre public et à la sécurité publique dans et aux abords du site,
- lutter contre le stationnement irrégulier sur la voirie et espaces publics,
- lutter contre les infractions au code de la route,
- lutter contre le stationnement illicite des gens du voyage,
- sécuriser les transports collectifs desservant la zone.

Afin de compléter l'action, il est convenu de la mise en place :

- de correspondants qui favoriseraient les échanges d'information entre le magasin, les services de l'Etat, le Maire, les services de sécurité interne ainsi que les prestataires de sécurité privée : (annexe 1),



Les premiers résultats sont présentés par Monsieur CLET et sont très satisfaisants. Durant la première semaine du déploiement (uniquement du jeudi au dimanche), le ramassage dans le quartier a permis de récupérer 4 chariots dont 3 n'appartenant pas à l'enseigne CARREFOUR. Durant la seconde semaine de ramassage entre 6 et 8 chariots sont retrouvés. Il est aussi constaté des chariots plus propre. Toutefois, des dégradations volontaires ont été effectuées sur 3 chariots et l'inventaire compte 2 chariots manquants. Monsieur Clet note la satisfaction exprimée par les habitants et par les clients.



# 4. Aménagement de la cour du CSC de part et d'autre

Eve-Marie FERRER, du bureau d'étude du paysage urbain de la direction de l'espace public de la Ville de Niort, présente les travaux prochains de la cour du CSC de part et d'autre. Cet aménagement permet un agrandissement de la cour du CSC de près d'1/3 de sa surface.

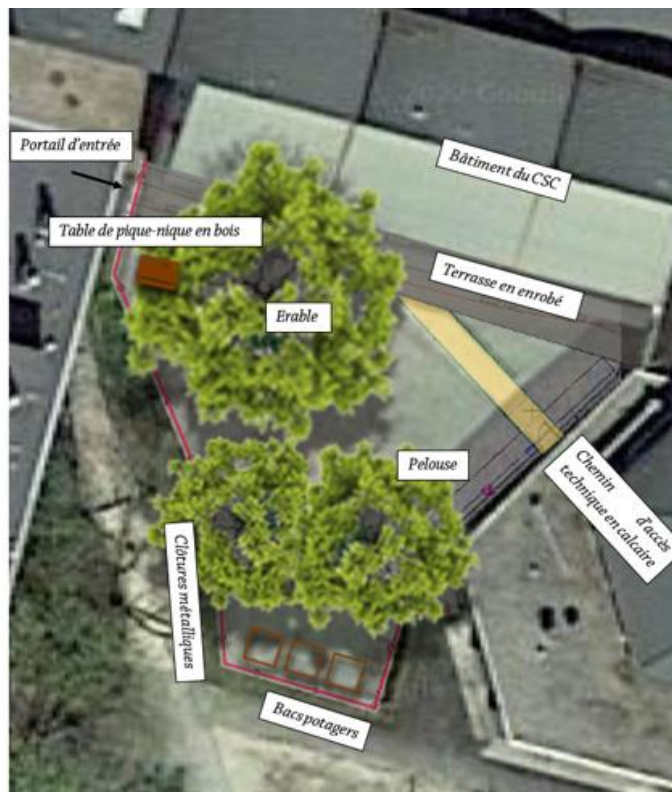
## Square Galilée

### Requalification du jardin du CSC de Part et d'Autre

#### Rappel du contexte et de la demande :

- Un jardin de 380 m<sup>2</sup>, ombragé par trois grands Erables, très prisé par les enfants en toute saison.
- Un piétinement régulier des enfants qui empêche la pelouse de tenir, en particulier sur la zone centrale, qui se prête au jeu de ballon.
- Dès qu'il fait chaud, l'herbe laisse place à la terre battue, et battue, et quand il pleut, c'est au contraire une zone boueuse.
- Un chemin d'accès technique mal positionné, qui entrave les déplacements.

Objectif : trouver une solution pour que les enfants continuent à profiter du jardin, sans pour autant le dénaturer (en l'imperméabilisant par ex).



## Square Galilée

### Requalification du jardin du CSC de Part et d'Autre

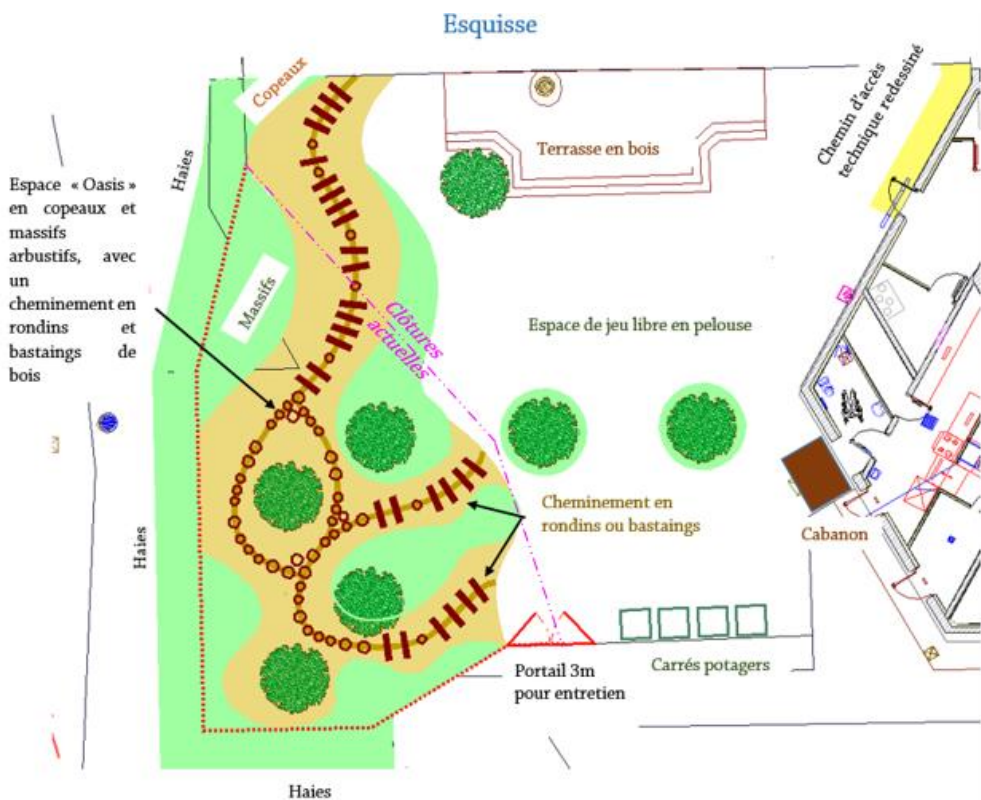
#### Le projet

Agrandir le jardin du CSC en empiétant sur l'espace public alentour, incluant 4 autres Erables.

Avantages :

- Dédensifier le site en limitant le piétinement sur cette zone contrainte
- Faire profiter les enfants d'un espace plus vaste, offrant des activités ludiques plus variées.

Ainsi, le jardin passera de 380 à 580m<sup>2</sup>.





## Square Galilée

### Requalification du jardin du CSC de Part et d'Autre

*Les images de référence*



## Square Galilée

### Requalification du jardin du CSC de Part et d'Autre

*Le planning de  
réalisation*



Le planning en 2 phases (par entreprise)

**Phase 1 fin 2022 ou début 2023 (crédits CQ  
Clou Bouchet 35 000 € TTC)**

- Déplacement de la clôture actuelle, rajout de la nouvelle et pose du portail de 3m
- Travaux d'aménagement du jardin : plantations, espace en copeaux, rondins, bastinges...

**Phase 2 : courant 2023 (soumis à l'arbitrage) :**

- Terrasse en bois : chiffrage en cours
- Cabanon en bois : chiffrage en cours

Une habitante indique que la nouvelle surface projetée reste encore petite par rapport au nombre d'enfants qui fréquentent la cour. Monsieur Terrassin explique que cet aggrandissement est un point positif et qu'il est bien accueilli. Le projet était très attendu et été construit avec le CSC. Les travaux seront lancés très prochainement.

# 5. Eclairage public

La Ville de Niort poursuit une démarche d'optimisation de l'éclairage public dans la Ville et dans ses quartiers. Morgane AUBINEAU, du Service voirie en charge de l'éclairage public (Direction de l'espace public) présente les évolutions récentes et à venir.

Les investissements déjà réalisés et le mode de gestion de l'éclairage permet aujourd'hui une plus grande sobriété énergétique et une réduction importante des coûts puisque les consommations ont déjà été divisé par 2.

Toutefois, le coût de l'énergie poursuit sa hausse et passera de 11,06 centimes le Kwh en janvier 2022 à bientôt 17 centimes (début 2023).

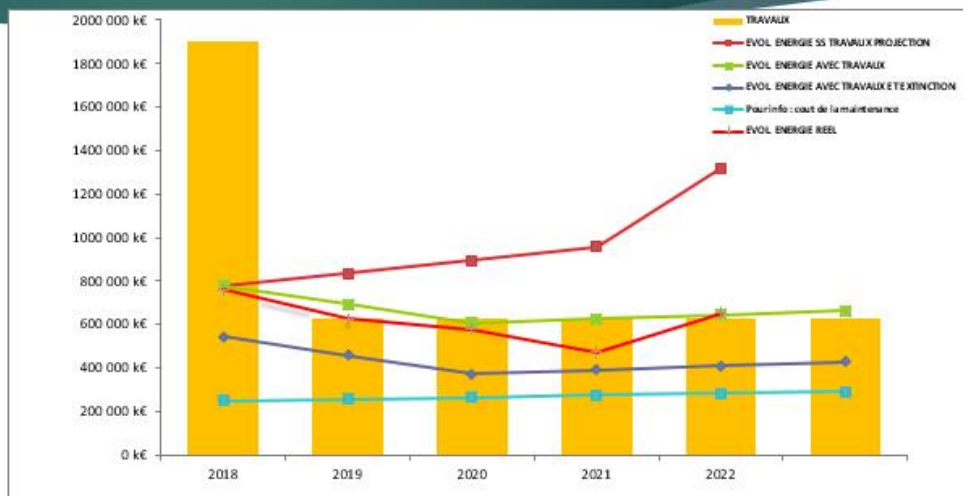
## Energie et travaux

Passé de 6 à 2,8 GWH

Eco de 2 158K€ depuis 2016

6,91c€ kwh en 2020

11,06c€ kwh en janvier 2022



## Travaux

- ▶ Depuis 2018
- ▶ Squares Angélique et Mme de Maintenon en cours
- ▶ Etude en cours par rapport à l'accessibilité des luminaires en haut des immeubles





## Abords du CSC

Un test sera réalisé aux abords du CSC. Les éclairages seront éteints dans cette partie où l'éclairage périphérique suffit à maintenir un niveau d'éclairage suffisant.

## Place Auzanneau

La problématique de la place Auzanneau est sa forte fréquentation le soir et la nuit notamment autour des barbecues avec pour conséquences des nuisances importantes. Les individus se regroupent dès 17h00 jusqu'à tard créant des problèmes de tapage et des salissures importantes avec l'abandon de déchets au sol.

La Ville a souhaité expérimenter l'extinction de cet espace dès fin juin 2022 et durant tout l'été, dès 23h00. L'expérimentation semble concluante et sera pérennisée. Sur les journées les plus courtes (hiver), l'éclairage ne sera coupé qu'à partir de 21h00. Les rues autour de la place restent éclairées.

Les habitants font toutefois remarquer la persistance des nuisances malgré l'extinction et signalent l'absence fréquente de passage de la Police au moment de leur appel.

## Allée Paul Poirauveau « la forêt » et Aire de jeux Delambre

Sur ces 2 sites, des tests d'extinctions de l'éclairage dès 21 heures en période hivernale seront réalisés et mis en œuvre d'ici la fin du mois d'octobre 2022.

### Heures de fonctionnement



Minuit - 5H30 : vert

21h - 5h30 : Place Auzanneau





# Travail de rationalisation

- ▶ Désactivation, suppressions, réglages



Les luminaires superflus, ceux en doublon, seront retirés alors que d'autres seront implantés ailleurs, plus judicieusement là où l'usage le justifie.

Il est proposé l'organisation d'un diagnostic en marchant nocturne sur le thème de l'éclairage public. L'occasion de faire le constat des expérimentations et de partager les ressentis et le vécu des habitants.

## 6. Chantier jeunesse

La Ville de Niort propose aux CSC via un appel un projet de réaliser en 2023 des chantiers jeunesse.

Ces chantiers peuvent être identifiés par les CSC, les jeunes eux-mêmes mais aussi par les habitants via les conseils citoyens et les conseils de quartiers.

LES CHANTIERS JEUNESSE

**niort**  
DURABLE 2030

Objectif 5.4.5 « Favoriser la participation des jeunes à la vie de la cité »

« Les jeunes ont besoin de se sentir utiles, autour d'actions concrètes »

(Jeunes en service civique – Atelier World café avril 2022 - Niort  
« Comment mobiliser les jeunes ? »)

## LES CHANTIERS JEUNESSE

### DEROULE



### OBJECTIFS

Développer l'autonomie des jeunes

Permettre aux jeunes d'être acteur de leur quartier

Sensibiliser les jeunes à l'engagement

### EXEMPLES DE CHANTIERS JEUNESSE



Cet été 2022, les jeunes des CSC du Parc et De Part et d'Autre fêtent la fin du chantier



Les jeunes niortais ont rejointé les murs de la Ferme de Chey à la chaux

ET BIENTÔT.....  
Remise en peinture des murs de la médiathèque du Lambon

- ➔ Restauration de la ferme de Chey
- ➔ Distribution alimentaire avec le Secours populaire
- ➔ Création d'une spirale aromatique avec l'association Vent d'ouest
- ➔ Ramassage des déchets dans les quartiers
- ➔ Restauration de murs en pierres sèches

LES CONSEILS DE QUARTIER ET LES CONSEILS CITOYENS PEUVENT IDENTIFIER ET PROPOSER LES FUTURS PROJETS DES CHANTIERS JEUNESSE !

# 7. Collecte des volumineux



## Collecte des volumineux

La CAN propose un service gratuit de collecte des déchets volumineux en porte-à-porte, type sommiers, gros électroménagers (gazinière, frigo, lave-linge, ...), meubles non démontables,...

**Sont exclus tout objet ou déchet non déclarés lors de la prise de rendez-vous, ainsi que les objets pouvant loger dans un coffre de voiture.** Pour ce type d'objet, vous pouvez faire appel à des associations caritatives comme le Secours populaire, Anneau de l'Espoir ou Emmaüs (service gratuit en porte à porte).

**Important :** lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique neuf, votre revendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil usagé.

**niort agglo**  
Agglomération du Niortais

vous propose un service gratuit de collecte de vos déchets volumineux\* en porte-à-porte

### 1 Vous êtes un particulier et vous souhaitez en bénéficier ?

- 2 Contactez Niort Agglo au **0 800 33 54 68** Service à votre écoute ou par mail [volumineux@agglo-niort.fr](mailto:volumineux@agglo-niort.fr). Formulez votre demande en laissant votre adresse postale et votre numéro de téléphone.
- 3 La direction des déchets de Niort Agglo vous recontactera pour fixer un rendez-vous et procéder à l'enlèvement de vos volumineux. **La collecte est effectuée sur rendez-vous du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 16h.**
- 4 Le jour prévu pour la collecte chez le particulier, les déchets volumineux **devront être présentés sur le domaine public** (trottoir, devant votre portail, ...). Si le domaine public ne permet pas la dépose du déchet sans entraver la circulation ou de manière générale la sécurité des usagers (absence de trottoir, de bas côté...), la présence du demandeur sera exigée pour procéder à l'enlèvement immédiat du déchet dès l'arrivée des agents de collecte.

#### IMPORTANT // Reprise des DEEE - Ecotaxe

Les consommateurs acquittant une écotaxe à l'occasion de l'achat d'équipements électriques et électroniques neufs ont la possibilité de faire reprendre gratuitement leurs équipements usagés par les distributeurs dans la limite de la quantité et du type d'équipement vendu (reprise dite « 1 pour 1 »). Cette écotaxe payée par le consommateur permet de financer le recyclage des équipements usagés.

\* Cette demande est limitée à 8 déchets volumineux. Les déchets volumineux concernent les déchets d'équipement non durables ou d'équipement électrique et électronique (DEEE) ne rentrant pas dans un coffre. Sont exclus : piano, chauffe-eau, strobos de travail, aménagement extérieur (barbecue, balançoire, climas, pergola...)

Le demandeur contacte le numéro vert de NiortAgglo (0800 33 54 68) et signale son besoin. Il sera rappelé par les services pour la prise de rendez-vous.



## Collecte des volumineux



#### Triez avant de vous déplacer

Avant de vous rendre dans une déchèterie, pensez à faire le point sur ce dont vous devez vous séparer. Sachez que vous ne pouvez pas déposer tous vos déchets ni exporter-les. Pour gagner du temps lors de votre passage, amassez et triez vos déchets selon leur type.

**+infos**



#### Les déchèteries de Niort Agglo

L'agglomération dispose de 12 déchèteries pour permettre à ses habitants de déposer, toute l'année, les déchets (sauf les ordures ménagères) qui ne peuvent être collectés en porte-à-porte ou aux points d'apport volontaires. Consultez leur localisation et leurs horaires.

**+infos**



#### Les conditions d'accès

- les apports sont gratuits pour les particuliers résidant sur le territoire de Niort Agglo
- les apports sont payants pour les professionnels
- l'accès aux véhicules des particuliers ou des professionnels de plus de 2 mètres de hauteur n'est pas autorisé (jusqu'au 21/12/21, avec le contrôle d'accès, les bords de contrôle de hauteur seront supprimés)

**+infos**

**niort agglo**  
Agglomération du Niortais

**AVEC LA CARTE DÉCHÈTERIE JE RECYCLE MES DÉCHETS**

Accueil | Carte déchèterie | Tarif des déchets | Infos aux déchets | Valoriser vos déchets | Recycleries et tarifs | Le contacter

**Carte d'accès déchèterie**  
Commandez-la sans attendre !  
Elle sera envoyée par courrier aux déchèteries à compter du 4 avril 2022.

**Je suis un particulier**  
Je fais ma demande de carte

**Je suis un professionnel**  
Je fais ma demande de carte

<https://decheteries.niortagglo.fr>

Seule la détention de la carte permet l'accès à la déchèterie. Elle est disponible sous 8 jours après avoir effectué la demande et donne droit à 24 passages annuels.



## 8. Facturation d'enlèvement des dépôts sauvages

La lutte contre l'abandon de déchets nécessite la contribution de tous et en particulier des habitants. D'abord par l'adoption des bons gestes mais aussi pour signaler et identifier les déchets laissés sur l'espace public.

Depuis juillet 2022, les déchets retrouvés et identifiables (identité du propriétaire) font l'objet d'une procédure de facturation d'enlèvement. Le propriétaire du déchet est facturé 200 euros.



### Facturation de l'enlèvement des dépôts sauvages

#### Procédure :

- 1 - Identification sur un dépôt (identité/adresse)
- 2 - Le dépôt identifié est pris en charge par la Propreté Urbaine dans les 48h à 72h maximum
- 3 - Transmission d'un courrier à la personne identifiée
- 4 - Délai contradictoire : 10 jours après réception de l'avis à la personne identifiée pour apporter des observations sur la situation.
- 5 - Emission d'un titre de recette : 200 euros (forfait calculé sur la base des moyens humains et logistiques qui doivent être mis en œuvre pour la prise en charge d'un dépôt).

#### Lancement : mi-juillet 2022

Au 9 septembre,

- 43 dossiers ouverts ;
- 4 titres de recette vont être émis (mais cette donnée ne concernent que les 10 premières procédures, les autres n'ont pas atteint cette étape) ;

## 9. Retour sur le diagnostic en marchant

Le diagnostic en marchant a eu lieu le 19 mai 2022. Les conseillers citoyens étaient invités à définir le parcours. Un groupe de 30 personnes composé d'habitants, de techniciens, de partenaires et d'élus ont participé à la déambulation.

Potelet penché, mobilier dégradé, dépôts sauvages...ce sont 82 observations qui ont été relevées. L'ensemble de ces signalements sont ensuite retransmis dans les services compétents pour traitement. A ce jour, 59 % des points relevés ont été traités et 30 % sont programmés. Les points restant (11%) relèvent d'investissements plus conséquents nécessitant une programmation à plus long terme ou d'une instruction plus longue des services (coopération/études préalables à réaliser).

## Diagnostic en marchant - 19 mai 2022

Définition : Le diagnostic en marchant consiste à arpenter un territoire avec différents acteurs (habitants, professionnels, élus...) pour repérer les points faibles et les points forts en vue d'enclencher des actions correctives et d'élaborer des propositions d'amélioration.  
Temps de la déambulation : 1h30 / 2h00



Participation : 30 personnes



## Diagnostic en marchant - 19 mai 2022

Exemples :



Résultats : 82 observations/relevés  
Taux de résolution (au 17 octobre 2022) : 59 %  
Interventions programmées à venir : 30 %



## Après le diagnostic en marchant : Suivi et veille

Traitement des signalements par les services de la Ville, de l'agglomération et du bailleur social dans les semaines qui suivent la déambulation.

Des tournées dans les quartiers moins formalisées mais régulières seront ponctuellement organisées par la GUP dans les quartiers avec les conseillers citoyens et/ou les conseillers de quartiers. Ces tours de secteurs permettent de suivre en continu les améliorations apportées et de donner des réponses.

Les prochains diagnostics en marchant permettront également de poursuivre la veille dans les quartiers.

Par ailleurs, les partenaires et les habitants peuvent signaler à tous moments et au fil de l'eau, une anomalie sur l'espace public.

### Comment signaler une anomalie ?

- En contactant la cellule des demandes de proximité : [demandes.proximite@mairie-niort.fr](mailto:demandes.proximite@mairie-niort.fr) / 05.49.78.78.90
- Par le site internet : vivre-à-niort / anomalie sur la voie publique <https://www.vivre-a-niort.com>



- Par l'application mobile : signaler une anomalie
- En contactant le référent Gestion Urbaine de Proximité : [gup@mairie-niort.fr](mailto:gup@mairie-niort.fr) / 05.49.78.75.44

Les habitants peuvent utiliser l'application mobile ou le site internet de la Ville, mais aussi appeler directement le service des demandes de proximité. Fabien MAISONNIER rappelle qu'il reste aussi disponible pour relayer toutes les anomalies constatées par les habitants dans leur quartier et qu'il souhaite poursuivre les tours de secteurs avec les conseillers de quartier.

Philippe TERRASSIN recommande de joindre une photo au signalement pour faciliter l'instruction par les services.

## 10. Préparation des festivités de Noël 2022

Anne-Marie Chabot, co-présidente habitante, annonce la date des animations de Noël dans le quartier : le **mercredi 14 décembre de 14h00 à 18h00 place Place R. Auzanneau**.

Les préparatifs sont engagés depuis début octobre avec le CSC de part et d'autre et la commission animation du conseil de quartier sous la conduite d'Ophélie Mercerolles et Anne-Marie Chabot et avec l'accompagnement de Laetitia SORNET, coordinatrice du service « proximité, relations aux citoyens ».

La programmation sera annoncée dans le vivre-à-Niort de décembre. Ces festivités devront faire l'objet d'une bonne communication. Le service Proximité et Relations aux Citoyens pourra prévoir des affiches. Les organisateurs bénévoles pourront les afficher dans le quartier.

Un sapin d'une hauteur de 3 mètres a été préféré pour l'ensemble des quartiers de la Ville de Niort.





## Commission animation : Festivités de Noël

Après-midi festive **le mercredi 14 décembre de 14h00 à 18h00**

Organisation : Coopération du conseil de quartier et du CSC  
Installation d'un sapin d'environ 3m sur la place Auzanneau

- **Spectacle de magie** : 15h30
- **Gouter** (brioche) : 16h45 - 17h00
- **Décoration du sapin**



## 11. Questions / divers

**Question** : Quel sont les effets de la peinture au sol visant à limiter la vitesse devant l'école Jean Zay ?

**Réponse** : *il faudra interroger le conseil d'école afin de recueillir leurs impressions.*

**Question** : Quelle nouvelle animation pourrait être réalisée en 2023 par le conseil de quartier ?

**Réponse** : *Le conseil de quartier pourrait s'impliquer en 2023 en créant un vrai temps fort au moment de la fête de quartier.*

**Observation** : un panneau « ville fleurie » est posé à l'entrée de ville. Le pied de panneau manque d'entretien.

**Réponse** : Un constat sera réalisé par le service PRC et la demande sera ensuite transmise aux services compétents.

**Observation/proposition** : Les bus roulent parfois à vitesse excessive dans le quartier. Il est proposé de rappeler la limitation de vitesse à 30km/h et de formaliser la signalisation au sol sur le couloir de bus et sur la rue Jules Siegfried.

**Observation** : la circulation des camions sur l'avenue de la Venise Verte est importante. Entre 2500 et 3000 camions y circulent chaque mois.

Anne-Marie BODIN présente le dispositif de L'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques). A l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, du 10 au 21 octobre 2022, un véhicule « Psymone » circule sur le territoire et sensibilise sur la santé mentale. Le véhicule sera présent à Niort le jeudi 20 octobre matin sur le marché et jeudi 20 octobre après-midi à l'hypermarché Carrefour du Clou-Bouchet. Pour plus d'informations : <https://www.unafam.org>

# Temps fort de la vie participative

Philippe TERRASSIN annonce la date du temps fort : **le mardi 8 novembre à 20h.**

Rendez-vous au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville pour un temps de partage et d'échanges sur l'année écoulée.



**Fabien MAISONNIER**

*Coordinateur Participation Citoyenne  
Service Proximité et Relations aux Citoyens  
Ville de Niort  
05.49.78.75.44*

**CONSEIL DE  
QUARTIER  
CLOU BOUCHET**

---

**MARDI 18 OCTOBRE  
À 20H00  
MAISON DES  
ASSOCIATIONS  
SALLE 208**

---

VENEZ ECHANGER ET PARTICIPER A LA VIE  
DE VOTRE QUARTIER  
OUVERT A L'ENSEMBLE DES HABITANTS

 Ville de Niort  
Service Proximité et Relations aux  
Citoyens  
**05.49.78.78.98**

